

Hervé Féron est intervenu ce matin en Commission des Affaires Culturelles et de l'Éducation lors de la présentation du Rapport de la mission d'information sur le marché de l'art :

"Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Rapporteur, chers collègues,

Le groupe socialiste, écologiste et républicain tient tout d'abord à saluer les efforts fournis par la mission d'information et plus particulièrement son Président et son Rapporteur, qui ont eu à mener à bien ce travail conséquent dans les tristes circonstances que nous avons tous en tête. Sophie Dessus n'était pas une députée comme les autres, et bien sûr on pense très fort à elle.

Et le résultat est là, dense mais passionnant, technique mais inspirant. Félicitations, Monsieur le Rapporteur. Vous commencez par rappeler ce que nous oublions souvent, à savoir le poids économique considérable de la culture et notamment des arts visuels, qui ont généré 21,4 milliards d'euros et quelques 310 000 emplois en France en 2015. En effet et comme l'a dit le président de la Maison des artistes, *« si l'art relève de la poésie, les biens culturels s'échangent pourtant sur un marché »*.

Mais le marché de l'art recèle bien des spécificités, et l'art n'est pas un bien comme les autres : il fait appel au cœur et à l'esprit plutôt qu'à nos simples réflexes consuméristes et il est en cela plus durable. Cette tendance est particulièrement observable ces derniers temps, à en croire la théorie émise par le journaliste américain Scott Reyburn selon lequel nous serions passés *« d'un marché de la dilapidation à celui de la rétention »*.

Malgré leur contribution essentielle à l'économie et à l'image de la France dans le monde, les acteurs du marché de l'art souffrent pourtant d'un véritable déficit de reconnaissance, à la fois de la part de l'Etat et des médias. Relativement peu de crédits sont accordés pour soutenir directement l'activité des artistes et des galeries, et les artistes français pâtissent d'une faible exposition dans les musées français, à l'exception peut-être du Palais de Tokyo.

A la différence d'un journal anglais dont un artiste contemporain pourra sans problème faire la une, on ne parle d'art contemporain dans les médias français que quand il est entaché de scandale (tout le monde se souvient du traitement réservé à l'œuvre d'Anish Kapoor à Versailles ou de l'« arbre » de Paul McCarthy Place Vendôme). A tel point, et c'est un comble que le rapport parle d'un *« réel déficit de chauvinisme des acteurs du marché de l'art en France »* ! Comme pour les artistes émergents musicaux, la solution consisterait à mettre en place un soutien public des artistes contemporains dans la durée, y compris en milieu de carrière, afin d'assurer la diffusion et la promotion de leurs œuvres. Il s'agit aussi de mettre à contribution notre réseau de coopération et d'action culturelle qui est unique pour créer des « relais visuels » partout dans le monde.

Depuis le XVII^{ème} siècle où Paris était le « *centre de la création artistique mondiale* » aux années 1960, la France a dominé le marché de l'art que se partagent désormais trois puissances hégémoniques, à savoir les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Chine. La partie dans laquelle vous décrivez les « politiques culturelles offensives » d'un pays comme les Etats-Unis après la Seconde Guerre Mondiale est particulièrement intéressante, tandis qu'en France il y a eu dans les années 1970 un positionnement « anti-marché » des artistes qui a façonné dans un sens presque opposé notre conception du marché de l'art. Alors même que la France occupe seulement la 4^{ème} place mondiale en la matière et que les grosses maisons de vente profitant de la mondialisation sont américaines, on peut s'interroger sur les phénomènes aux conséquences géopolitiques majeures que sont le Brexit et l'élection de Donald Trump. Pensez-vous que comme on l'a dit pour la finance au moment du Brexit, la place de Paris en tant que marché de l'art pourra s'en trouver renforcée par rapport à Londres et à New York ?

Vous évoquez dans votre rapport la lutte contre le blanchiment et le trafic de « biens précieux ». Nous avons organisé en juin dernier avec une chercheuse au CNRS un colloque sur le patrimoine et la culture yéménites où nous avons appris que, dans les pays en guerre, le pillage est en plein essor et qu'il est même organisé de manière de plus en plus professionnelle, en particulier dans les régions où le gouvernement central n'exerce plus de contrôle. Avez-vous une idée du nombre d'œuvres d'art issues de ces pillages qui se retrouvent sur le marché de l'art, en France et dans le monde, afin que nous puissions mesurer l'ampleur du phénomène ? Pensez-vous que les places mondiales du marché de l'art pour lutter contre ces trafics absolument illégaux aient une action suffisamment efficace, ou observe-t-on une certaine complaisance à leur égard ?

Vous parlez aussi de la réforme issue de la Loi « Croissance et activité » prévoyant de fusionner à l'horizon 2022 la profession de commissaire-priseur judiciaire avec celle d'huissier de justice au sein du « commissaire de justice ». L'actualité très récente nous montre ce matin que le bonnet de Charles Berling a été mis aux enchères, et hier encore plusieurs éditeurs dont un français ont présenté comme une œuvre inédite un carnet contenant 65 dessins de Vincent Van Gogh. Son authenticité est vivement contestée par le musée Van Gogh d'Amsterdam. Ceci démontre la nécessité d'avoir de vrais experts sur le marché, et bien que vous traitiez largement la question dans votre rapport, vous n'évoquez pas le fait que les huissiers de justice n'ont, de par leur formation, aucune compétence dans le domaine de l'art, et que cette fusion va permettre à des acteurs de formation très inégale d'effectuer de plein droit et sans restriction des inventaires, des prises et des ventes aux enchères publiques. Sans même évoquer le fait que l'atomisation du marché se fera au profit des grandes structures anglo-saxonnes richissimes comme Sotheby's et Christie's, ne sera-t-il donc pas plus difficile d'apprécier la valeur des objets des particuliers, ce qui risquerait de mettre le marché de l'art tout entier en danger ?

Enfin, le rapport se conclut par une belle idée qui est de « *permettre l'émergence d'une nouvelle génération de collectionneurs par l'éducation artistique* », alors même que les moyens dévolus à l'éducation artistique et culturelle (EAC) ont été doublés par ce Gouvernement depuis 2012. Je pense qu'il serait également utile de mettre à profit les temps d'activités périscolaires (TAPs) pour sensibiliser dès le plus jeune âge aux arts visuels et arts plastiques en donnant davantage de moyens aux communes pour former des animateurs et faire intervenir des artistes professionnels.

L'actualité de l'Assemblée

A l'Assemblée Nationale
mercredi 16 novembre 2016 11:12

Je vous remercie."
